



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**98<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 8-10 mai 2019**

UNIDROIT 2019  
C.D. (98) 8  
Original: anglais  
mars 2019

**Point n°8 de l'ordre du jour: Droit de la vente internationale –**

**Elaboration d'un document d'orientation sur les textes existants dans le domaine du droit de la vente internationale en coopération avec la CNUDCI et la Conférence de La Haye de droit international privé**

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Deuxième rapport sur le projet</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des progrès réalisés</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2017-2019</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Document connexe</i>	<i>UNIDROIT 2019 – C.D. (98) 2</i>

**I. HISTORIQUE ET ETAT ACTUEL DU PROJET**

1. Le 14 décembre 2015, le Secrétariat a reçu une communication du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) invitant UNIDROIT et la Conférence de La Haye de droit international privé à coopérer sur un projet de "création d'une feuille de route concernant les textes existants dans le domaine du droit commercial international (contrats de vente) préparés par chaque organisation, principalement la Convention de Vienne (CVIM), les Principes d'UNIDROIT et les Principes de la Haye, et de fournir une évaluation des interactions entre les textes, leur utilisation, application et impact réels et potentiels, dans le but de faciliter la promotion de leur utilisation appropriée, interprétation uniforme, et adoption."

2. Le Conseil de Direction a décidé de recommander à l'Assemblée Générale d'insérer ce sujet au Programme de travail pour la période triennale 2017-2019, et a proposé de lui attribuer une priorité élevée. L'Assemblée Générale, à sa 75<sup>ème</sup> session (Rome, 1<sup>er</sup> décembre 2016) a entériné cette recommandation.

3. En 2017, les trois Secrétariats ont élaboré un plan du Guide et, afin de représenter les différentes traditions juridiques et régions géographiques, ils ont identifié un groupe restreint d'experts en droit international privé et droit des contrats internationaux pour le préparer. Le Groupe d'experts chargé du projet est maintenant composé des Professeurs Neil B. Cohen (Brooklyn Law School, Etats-Unis d'Amérique), Lauro Gama Jr (Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro, Brésil), Hiroo Sono (Université d'Hokkaido, Japon), Pilar Perales Viscasillas (Universidad Carlos III de Madrid, Espagne) et Stefan Vogenauer (Institut Max-Planck d'histoire européenne du droit, Allemagne). Le Groupe restreint d'experts s'est réuni une fois lors d'une réunion accueillie par le Professeur Stefan Vogenauer à Francfort en octobre 2017, qui a été déterminante pour élaborer les grandes lignes du document d'orientation ("le Guide") et attribuer les tâches pour la rédaction du premier projet. Par la suite, le Groupe d'experts n'a travaillé que par le biais d'échanges de courriels et de téléconférences coordonnés par les trois Secrétariats, en raison de l'absence de financement spécifique.

4. Les trois Secrétariats ont également décidé de consulter les parties prenantes concernées, y compris des associations de juges et des praticiens, pour recueillir leurs commentaires avant de demander une approbation formelle par les organes directeurs des Organisations. Dans ce contexte, une première étape a été franchie avec la présentation d'une première version du Guide à la Conférence annuelle de l'Association internationale du Barreau (IBA) (Rome, 8-12 octobre 2018).

5. Un premier projet non consolidé a été préparé par les experts en février 2019. Il fait actuellement l'objet d'une révision de fond et d'une révision linguistique, et sera distribué aux experts pour qu'ils puissent formuler d'autres commentaires. Si possible, une réunion sera organisée avant sa diffusion pour des consultations externes.

6. En ce qui concerne le calendrier d'approbation du Guide, la CNUDCI avait exprimé le souhait que le Guide, après l'achèvement des consultations, soit approuvé par ses organes avant juillet 2020, à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la CVIM. Les trois Secrétariats se sont mis d'accord sur ce calendrier. Conformément à ce calendrier, le projet de Guide sera soumis au Conseil de Direction en mai 2020 pour approbation.

## **II. ACTION DEMANDEE**

7. *Le Secrétariat d'UNIDROIT invite le Conseil de Direction à prendre note des développements concernant l'élaboration d'un document d'orientation sur les textes existants dans le domaine du droit de la vente internationale en coopération avec la CNUDCI et la Conférence de La Haye de droit international privé.*